

Procès-verbal

Procès-verbal d'une réunion des membres du conseil d'administration de l'Association des centres d'urgence du Québec tenue le 25 janvier 2022 à 9 h par Microsoft Teams.

PRÉSENTS : Madame Carole Raïche, Présidente
Madame Vicky Gionet, Administratrice
Monsieur Michel Gendron, Vice-président
Monsieur Sébastien Bédard, Administrateur
Monsieur Pascal Roberge, Administrateur
Madame Marie-France Côté, Administratrice
Monsieur Jonathan Leduc, Administrateur
Monsieur Danny Bastien, Secrétaire-trésorier

INVITÉS : Madame Marie-Josée Aubé, L'ASSOCIÉ
Monsieur Richard Leblanc, Conseiller aux communications ACUQ

ABSENTE : Madame Sylvie Garneau, Administratrice

1. Quorum et ouverture de la rencontre

Le quorum ayant été constaté, la présidente, M^{me} Raïche, ouvre la réunion à 9 h 05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

R22-01-01 Il est proposé par M. Pascal Roberge, secondé par M. Danny Bastien et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé en conservant le varia « ouvert ».

3. Résolution pour l'adoption du procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2021

R22-01-02 Il est proposé par M. Pascal Roberge, secondé par M^{me} Marie-France Côté et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2021 tel que déposé.

4. Résolution pour la nomination du comité exécutif

Suivant la tenue de l'assemblée générale annuelle, en regard de l'article 12.05 des règlements généraux, l'ACUQ est tenu de nommer ses officiers.

R22-01-03 Il est proposé par M^{me} Vicky Gionet, secondée par M. Sébastien Bédard et unanimement résolu de reconduire M. Danny Bastien au poste de secrétaire-trésorier.

R22-01-04 Il est proposé par M. Sébastien Bédard, secondé par M^{me} Vicky Gionet et unanimement résolu de reconduire M^{me} Carole Raïche au poste de présidente.

Il est convenu de reporter à la prochaine rencontre le vote pour la vice-présidence. M. Gendron continuera d'en assumer les responsabilités d'ici la nomination. Par ailleurs, il est convenu que ce dernier dresse une liste des comités sur lesquels il siège au nom de l'ACUQ

5. Permanence de l'Association

5.1. Campagne de recrutement – statutaire

M^{me} Aubé signale trois cas de non-renouvellement parmi les membres (villes de Gatineau, Lévis et la Sûreté du Québec) et assure qu'un suivi sera fait à cet effet. Par ailleurs, une campagne de recrutement fut organisée afin de solliciter les organisations suivantes : La Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA), le centre de communications incendie de Montréal (CCSI), la régie de police de Memphrémagog et le Centre de communication santé Laurentides-Lanaudière (CCSL). Elle mentionne que la relance se fera par téléphone.

5.2. Rapport annuel 2021

M^{me} Aubé informe les administrateurs qu'elle a déposé le rapport annuel dans la section membre du site Internet de l'ACUQ. Rédigé en collaboration avec M^{me} Raîche et M. Leblanc, le document fait état de ce qui a été présenté lors de l'assemblée générale annuelle. Tous sont invités à le lire et faire part des modifications, le cas échéant.

5.3. Projet de tarification 2023 – statutaire pour présentation en mai, juin 2022

Ce point demeure statutaire.

6. Comité congrès

6.1. Suivi des mesures sanitaires – interdiction de rassemblement

La tenue d'un congrès en avril est compromise en raison des interdictions de rassemblement en cours et des incertitudes liées aux mesures sanitaires. Peu de dates sont disponibles au Centre des congrès de Saint-Hyacinthe.

Après discussion, il est convenu de reporter le congrès, suivant l'option du mercredi au vendredi, à l'une des dates suivantes :

- 8 au 10 juin (comme premier choix)
- 21 au 23 septembre

R22-01-05

Il est proposé par M. Jonathan Leduc, secondé par M. Sébastien Bédard et unanimement résolu de reporter le congrès annuel selon l'une des options suivantes :

- 8 au 10 juin (comme premier choix)
- 21 au 23 septembre

M^{me} Aubé fera les démarches auprès du Centre des congrès de Saint-Hyacinthe.

6.1.1. Programmation préliminaire

Compte tenu de la décision de reporter le congrès, M^{me} Aubé annonce que la programmation préliminaire sera présentée lors de la prochaine rencontre.

6.1.2. Approbation du plan de partenariat congrès

Ce point demeure statutaire.

6.1.3. Sollicitation des partenaires

Ce point demeure statutaire.

6.2. Projet de Logo des répartiteurs - dessine-moi ton logo

M^{me} Gionet fait état d'un récent vidéo promotionnel dont le montage fut exécuté avec la collaboration de M^{me} Aubé. Compte tenu des propositions reçues qui ne répondent pas aux attentes, c'est une occasion d'émettre des balises plus claires et de laisser place à la créativité quant au genre de logo recherché. Permettant d'agrandir le nombre de participants, ce vidéo sera partagé sur nos réseaux sociaux et fera connaître le concours dont la date d'échéance est remise au 25 février en raison du congrès reporté. Pour les modifications à apporter au montage, M. Leblanc bonifiera le contenu et la présentation, alors que M^{me} Aubé y incorporera des liens en guise d'exemples du logo recherché.

Il est convenu que le lauréat sera annoncé durant la semaine des télécommunicateurs d'urgence. Il reste à déterminer la méthode pour la procédure des votes.

6.3. Appels méritoires 2022

R22-01-06

Il est proposé par M. Sébastien Bédard, secondé par M^{me} Vicky Gionet et unanimement résolu que la remise des prix se déroule sous forme d'événement virtuel durant la semaine de reconnaissance des répartiteurs et télécommunicateurs. Il est entendu que les gagnants seront invités en présentiel au congrès.

6.3.1. Échéancier de publication

Partageant le plan de publication, M^{me} Aubé explique que celui-ci pourrait inclure la promotion de l'appel méritoire.

Après discussions, on entrevoit la possibilité d'ouvrir une page Facebook et Instagram afin de diffuser les communications de l'ACUQ et ainsi rejoindre les répartiteurs. Après réflexions pour un encadrement sécuritaire, M^{me} Aubé proposera un projet de netiquette qui s'appliquera à tous les comptes de réseaux sociaux.

7. Partenariat annuel

7.1.1. Projet déposé aux fins de discussion et d'approbation

Suivant les discussions, il est convenu d'élargir le groupe de discussion à l'ensemble des fournisseurs contributeurs des dernières années. Afin de sonder l'intérêt de nos fournisseurs, il est convenu qu'un questionnaire soit préparé et envoyé à ces derniers. Suivant les réponses obtenues, le groupe de discussion sera organisé parmi ceux ayant répondu positivement.

8. Comité formation

8.1. Suivi des ventes

Faisant référence au rapport des ventes, M^{me} Aubé mentionne qu'il y a 23 licences de vendues. Compte tenu des demandes en cours et du budget arrimé, elle assure que tout se déroule bien. Les seuls enjeux rencontrés se situent au niveau d'une promotion à refaire en raison d'un blocage quant à l'accès à une des formations, survenu en décembre. Ce problème est maintenant résolu.

8.1.1. Émission des attestations – Proposition d'avis aux gestionnaires

M^{me} Aubé fait part d'un ajout d'un champ pour automatiser l'envoi de l'attestation au supérieur immédiat en plus de celle du participant. Ce qui permet aux gestionnaires de s'assurer que l'employé a bien suivi la formation. L'envoi du rapport mensuel n'est plus nécessaire.

8.2. Prochaines formations

8.2.1. Nomination du comité

Une relance est effectuée pour la reconduite du comité de formation. Les membres sont : M^{me} Garneau, M. Roberge, M. Leduc et M^{me} Gionet. Pour discuter des formations à venir, M^{me} Aubé enverra un *Doodle* aux personnes concernées.

9. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

9.1. Comité tactique 9-1-1 PG – suivi

M. Bédard confirme que le MERN est à développer le gabarit que devront éventuellement alimenter les municipalités et le réseau 9-1-1 afin de répondre aux exigences de Système d'information géographique (SIG) en lien avec la mise en œuvre du 9-1-1 PG. Les municipalités devront avoir accès à cet outil, tout comme les centres 9-1-1 primaires et secondaires. Des tests de gabarit sont effectués avec la Ville de Saint-Eustache, d'autres villes seront également sollicitées. Il a réitéré l'importance de l'implication des centres et des fournisseurs de cartes d'appel dans ces démarches en temps venu.

Les rencontres se tiendront aux deux mois ou mensuellement selon la situation, alors que la prochaine rencontre est prévue pour le 16 février. Comme M. Bédard ne pourra y assister, une solution de remplacement sera décidée en temps et lieu.

10. Dossier MSP

10.1. Groupe de travail sur les transferts des appels d'urgence

En suivi de la rencontre du 18 janvier 2022. M. Bédard fait part de la difficulté d'appliquer des balises uniformes sur le plan provincial. Les conclusions du comité doivent faire l'objet de validations auprès des autres comités du MSP. Il demeure toutefois à terme que le cadre législatif est une prérogative de gouvernement.

Le MSP propose de déterminer l'article 11 de la façon suivante : Un CU 9-1-1 doit établir, avec les autres centres d'appels d'urgence qu'il dessert, un protocole de transfert des appels afin de déterminer les services d'urgence requis de façon prioritaire et les procédures opérationnelles afférentes pour assurer un service de qualité à la population.

10.2. Groupe de travail sur l'encadrement législatif - suivi

M^{me} Raïche demeure en attente d'une prochaine rencontre.

10.3. Projet – tableau de propositions de capsules – DCOM - suivi de la rencontre

M^{me} Aubé précise que la prochaine rencontre avec le MSP se tiendra le 27 janvier, alors que les thèmes discutés porteront sur :

- La détermination des messages que nous souhaitons passer à travers les différents thèmes des publications;
- L'ordre voulu des publications en fonction des messages à passer;
- Quel type de support (quel réseau social, quel type de publication) pourra être utilisé en fonction de l'angle d'attaque choisi.

M^{me} Aubé ajoute que le MSP a reçu une confirmation de la DICOM sur la possibilité d'identifier l'ACUQ dans toutes les publications, soit avec le logo ou en lien avec les réseaux sociaux de l'association.

Elle fera un suivi de la rencontre du 27 janvier à laquelle participeront également M. Leblanc et les gens du ministère.

11. Comité consultatif en sécurité civile

Après avoir assisté à la première rencontre, M^{me} Raïche mentionne que le comité de travail sur la révision de la loi porte actuellement sur le processus de consultation des différents enjeux observés auprès des partenaires intéressés.

12. Suivi comité du MAMH – Gestion des tarifications 9-1-1

12.1. Rapport du groupe de travail – suivi

Considérant qu'il y a peu d'informations disponibles sur l'avancement des travaux, une demande de rencontre du comité directeur sera effectuée auprès du MAMH.

13. Comité de veille technologique et réglementaire (Agence)

13.1. Comité de veille – CRTC – suivi

Ce point reste statutaire, aucune rencontre ne s'est tenue depuis le dernier comité. La prochaine rencontre se tiendra le 26 janvier 2022. M. Gendron confirme qu'ils ont reçu la version française du contrat avec Bell. La prétention de Bell demeure que l'ensemble des municipalités desservies par un centre 9-1-1 doivent signer l'entente concernant leurs obligations à l'égard du 9-1-1 PG avant que le centre 9-1-1 puisse être connecté au réseau.

13.2. Sous-comité 9-1-1 PG – Suivi du rapport

Il est convenu de la relecture du rapport final, par la suite, il sera mis en page aux couleurs de l'ACUQ, avec l'aide du graphiste de la permanence.

Le document sera officiellement approuvé et signé par la présidente au nom de l'ACUQ et présenté dans le cadre du rendez-vous de l'ACUQ prévu pour mars 2022.

14. Sous-comité des utilisateurs potentiels du réseau à large bande de sécurité publique

Ce point reste statutaire.

15. Solution d'assistance visuelle pour les centres de services aux citoyens

En réponse à un questionnaire à propos d'un courriel reçu par M^{me} Côté, il est suggéré d'orienter cette personne vers le GTSU.

16. Huis clos des administrateurs élus

17. Varia

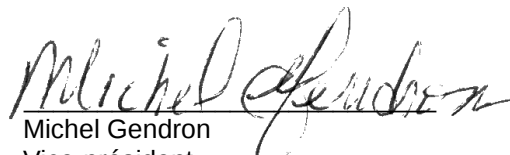
Aucun varia n'est ajouté.

18. Levée

R22-01-07 Il est proposé par M. Pascal Roberge secondé par M. Sébastien Bédard et unanimement résolu de lever la rencontre à 11 h 26.



Carole Raïche
Présidente



Michel Gendron
Vice-président